



## RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

### « Cadeau empoisonné ? Analyse de l'impact du décret Paysage sur le succès des étudiants à l'université »

Léonore Lebouteiller – Université libre de Bruxelles – Master en sciences économiques, finalité Economic Analysis and European Policy

Directrice : Catherine Dehon

Les réformes dans l'enseignement supérieures sont nécessaires afin d'aider les étudiants dans leur chemin vers la réussite. Cependant, celles-ci n'ont pas toujours les effets escomptés, comme ce fut le cas du décret Paysage. Ce mémoire est le premier à étudier les effets du décret Paysage en termes de suivi des abandons et des diplomations, en particulier pour les étudiants provenant de milieux socioéconomiques défavorisés.

Le « décret Paysage » a été introduit en 2013 dans tous les établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il marque la transition d'un système d'année d'étude (dit de « Bologne ») vers un système d'accumulation de crédits (dit « Paysage »). Très brièvement, le décret Paysage a assoupli les critères de réussite en première année, permettant aux étudiants d'accéder à des cours des années supérieures dès lors que 75% de leur Parcours Annuel de l'Étudiant (PAE) est réussi.

A priori, cet assouplissement peut paraître favorable aux étudiants. La flexibilité accordée permet aux étudiants qui n'acquièrent pas l'ensemble des crédits de leur PAE de rattraper les crédits non-acquis plus tard, tout en progressant dans le cycle. Pourtant, une autre hypothèse plus pessimiste est possible : le décret Paysage incite les étudiants à accumuler des crédits, et à laisser de côté les cours posant le plus de difficultés, les amenant à être diplômé, ou à abandonner plus tardivement.

Afin d'étudier l'effet du décret Paysage sur la réussite universitaire, une base de données des étudiants inscrits à l'Université libre de Bruxelles est analysée. Celle-ci permet de suivre 17 527 étudiants de 1<sup>ère</sup> génération en bachelier de l'ULB depuis leur inscription jusqu'à ce qu'ils quittent l'université. Ces étudiants proviennent des cohortes 2010-11 sous Bologne et 2014-15-16 sous Paysage.

Ce mémoire utilise la méthodologie d'historique des événements, aussi appelée analyse de survie, décrite par Scott & Kennedy (2005) et s'inspire de l'article scientifique de Arias Ortiz & Dehon (2013). Les analyses de survie nous permettent d'associer des caractéristiques des étudiants avec le moment où l'évènement (l'abandon ou la diplomation du bachelier) est le plus probable d'arriver. La détention d'une bourse est utilisée comme mesure substitutive du niveau socioéconomique de l'étudiant.

Les résultats des analyses de survie indiquent que les étudiants ont une probabilité moindre d'abandonner lors des deux premières années à l'université sous le décret Paysage. Néanmoins, cette nouvelle n'est pas réjouissante puisqu'après cinq ans, celle-ci est significativement plus élevée sous Paysage que sous Bologne. Ce résultat renforce l'hypothèse suggérant que le décret Paysage a incité les élèves à persévérer dans les premières années de leur parcours scolaire, mais au détriment d'abandons tardifs. Concernant la diplomation, les résultats des analyses de survie ne sont pas significatifs, mais des analyses complémentaires utilisant l'Analyse des Correspondances Multiples



## RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

### « Cadeau empoisonné ? Analyse de l'impact du décret Paysage sur le succès des étudiants à l'université »

Léonore Leboutteiller – Université libre de Bruxelles – Master en sciences économiques, finalité Economic Analysis and European Policy

Directrice : Catherine Dehon

suggèrent que la diplomation est retardée sous Paysage, et que ce retard est d'autant plus important pour les étudiants provenant de milieux économiques défavorisés. Il est probable que la non-significativité des résultats provienne de la trop courte durée d'observation puisque la diplomation arrive au plus tôt après trois ans à l'université pour un diplôme de bachelier.

L'inefficacité portée par le décret « Paysage » est moralement et financièrement coûteuse pour nombre d'étudiants et familles, ainsi que pour l'Etat. L'assouplissement des règles de réussite dans l'éducation supérieure est un cadeau empoisonné, la recherche doit continuer afin que les mesures de demain améliorent le cadre institutionnel d'aujourd'hui.